



Lettre Resf 03

N° 40

Site RESF :
educationsansfrontieres.com

Réseau Education Sans Frontières de l'Allier
42 rue du progrès 03000 Moulins Tel : 04 70 42 88 70
Mel : resf03@gmail.com FB [resf.03](https://www.facebook.com/resf.03)

Septembre 2018

Sommaire :

Page 1

Edito en écriture collective des responsables RESF 03

Page 2

Communiqué de presse après l'adoption de la loi « asile et immigration

Page 3

Texte de colère de Cedric

Hérou

Page 4

Lettre de Robin Renucci et résumé par Amnesty des changements issus de la loi du 1^{er} Août 2018

ADGRESF03 - Association reconnue d'intérêt général

Après l'entrée en vigueur de la réforme fiscale, vous aurez toujours droit aux réductions d'impôt pratiquées sur les dons aux organismes d'intérêt général. Toutes les sommes versées à l'ADGRESF03 (cotisations/dons) servent à fournir gratuitement des aides alimentaires, médicales ou un logement aux familles que nous soutenons, pour cela vous bénéficiez d'une réduction fiscale. L'année 2018 constitue une **année fiscale blanche** : mais la réduction fiscale liée aux sommes versées en 2018 vous sera bien restituée en septembre 2019.

EDITO : RESF à contre-courant ?

Depuis plus de 30 ans, la France mène des politiques sévères de contrôle de l'immigration et de fermeture des frontières. Des dizaines de loi sont votées sous pression des surenchères idéologiques d'extrême Droite. Ces politiques sont inhumaines car sauf exception marginale, celles et ceux qui partent du pays où ils auraient aimé vivre, étudier et travailler...

sont en détresse vitale ..

Ces personnes partent, poussées par des formes d'esclavage, par le refus de reconnaître le droit des couples à se choisir, pour échapper à des traitements indignes appliqués aux femmes... Pour fuir la misère car l'exploitation colonialiste ancienne et récente ne développe pas leur pays dans l'intérêt de la vie des habitants.

Des guerres et conflits aux enjeux géostratégiques se sont embrasés avec le commerce juteux des armes.

Dans ces pays, les produits énergétiques ou métalliques rares sont extraits massivement ...

La planète n'en plus plus de tout ce qui nuit au climat, à la biodiversité, aux plantes, aux animaux, aux gens qui ne peuvent rester là où ils sont nés....

L'Europe et les grandes puissances vivent de cette exploitation, de ces guerres capitalistes et refusent l'accueil des migrants qu'elles fabriquent !!!

A contre-courant avec RESF, nous sommes engagés dans l'indispensable solidarité mais aussi pour dénoncer l'ensemble des causes des migrations.

Nous refusons de diviser et opposer exploités d'ici ou ceux venus d'ailleurs !!

L'argent créé par de multiples spoliations circule, sans entrave, au profit insensé de quelques fortunes mondiales.

Mais le courant des lois restrictives refuse la liberté de circulation et d'installation pour les personnes...

*Vraiment, sommes nous à contre-courant ..
humainement ?*

Rendez-Vous Festif :

Concert à Montluçon

SAMEDI 22

septembre

de 18h30 à 24h.....

au 109 le Guingois

rue de Nerdre

entrée 8 euros

au profit de RESF

pour un accueil humain

des « migrants »

avec

GIRLS come Down

LUC LE

VERLAN

restauration sur place

Appel du mouvement de la paix



Journée mondiale

Pour la paix

Samedi 22 septembre

Rendez-vous dans l'Allier

MONTLUÇON - 10 h - Place Piquand

MOULINS - 10 h - Place de la Liberté

VICHY - de 14 h à 20 h Place De Gaulle



Contre une loi liberticide une autre politique migratoire est possible

● Henri Lefebvre :
07 50 39 14 66,
h.lefebvre@criid.asso.fr

Le projet de loi pour une immigration maîtrisée, un droit d'asile effectif et une intégration réussie a été adopté par le parlement le 1er août 2018. En dépit de quelques évolutions depuis sa présentation en février, il reste un texte régressif dont l'esprit est dans la droite lignée des politiques qui échouent depuis des décennies. Des solutions alternatives existent pourtant comme le démontre le manifeste des Etats généraux des migrations. Malgré la volonté déclarée du gouvernement et de sa majorité législative d'en faire un texte alliant « humanité » et « fermeté », l'examen du contenu de ce projet de loi permet rapidement de se rendre compte que c'est la seconde qui a pris le pas sur la première. Entre les nombreux durcissements (restriction des conditions d'attribution de la nationalité française à Mayotte, durée de rétention administrative allongée, recours non suspensifs pour certaines personnes...) et les multiples rendez-vous manqués (absence d'interdiction de l'enfermement pour les mineur-e-s ou encore maintien du « délit de solidarité »), ce projet de loi va encore précariser les personnes migrantes.

Le texte, préparé sans concertation avec les organisations présentes sur le terrain, est dénoncé par des acteur-trice-s aussi varié-e-s que les salarié-e-s de la Cour nationale de droit d'asile et de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides mais aussi le Défenseur des droits, la Commission nationale consultative des droits de l'Homme ou le commissaire aux droits de l'Homme du Conseil de l'Europe.

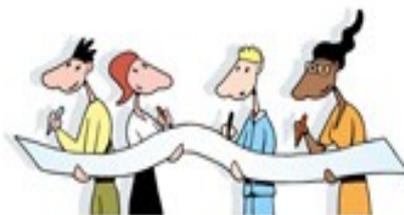
Face à un gouvernement qui travaille seul, les membres des Etats généraux des migrations se sont lancés dans un processus citoyen pour défendre une politique migratoire alternative respectueuse des droits fondamentaux et de la dignité des personnes.

Depuis plus de 10 mois, nous sommes plus de 10 000, issus de 1650 associations et collectifs, à nous être concertés pour réfléchir collectivement à des propositions concrètes basées sur l'expérience de terrain. Fin mai 2018, nous avons adopté le « Manifeste des assemblées locales réunies pour la 1ère session plénière des Etats généraux des migrations ». Plutôt que d'essayer de résoudre une « crise migratoire » qui n'existe pas, nous défendons un certain nombre de principes indispensables à une politique migratoire de long terme : accès aux droits fondamentaux pour les personnes migrantes ; respect du droit d'asile effectif ; liberté d'entrée, de circulation et d'installation dans l'espace européen ; égalité des droits entre français-e-s et personnes étrangères. L'adoption d'une énième loi fondée sur la fermeture et le rejet ne change rien à la détermination des membres des Etats généraux des migrations : parce que l'humanité de demain se construit avec l'accueil d'aujourd'hui et contre les dérives issues des politiques migratoires actuelles, nous continuerons à plaider pour une politique d'ouverture qui place le respect des droits au centre des préoccupations.

AVIS d'AMNESTY sur la loi ASILE et IMMIGRATION

Une seule victoire

Le délai d'appel ne sera pas divisé par deux. C'était l'une de nos recommandations principales. Sur proposition du Sénat, reprise par l'Assemblée nationale, le délai pour déposer un recours devant la Cour nationale du droit d'asile a été maintenu à un mois.



Ce délai constitue une condition essentielle pour que les réfugiés puissent préparer leur recours en précisant les raisons qui rendent impossibles un retour dans leur pays.

MIGRANTS

**PLUS DE 10 000 ENFANTS DE
MIGRANTS NON-ACCOMPAGNÉS
ONT DISPARU EN EUROPE
DEPUIS DEUX ANS**



©actuendessins.fr

MIGRANTS

**LA FRANCE ACCUEILLERA 50
MIGRANTS SUR LES 450 PRÉSENTS
DANS LES EAUX ITALIENNES**



©actuendessins.fr



LES FLUX ET LES FLOTS ...

Les cris de nuit ont disparu.

Les faisceaux lumineux violant la douceur de la nuit ont disparu aussi. La chasse à l'Homme est terminée. Les gendarmes s'ennuient, ils se demandent à quoi ils servent. Le teint dépressif, ils sont assis là, nuit et jour, à regarder dans le vide, à observer aux jumelles mes poules à la recherche d'un vers ou, par manque de sauterelles, un brin d'herbe épargné par la chaleur de l'été.

Tchen le gros chien noir a cessé d'aboyer. Elle aussi est triste. La nuit est calme comme avant, l'avant-tourmente, l'avant quand tout était normal. Plus de gamins arrivant comme le vent sans prévenir, après des mois voire des années d'errance entre guerres, mers et déserts. Je n'ai plus de regards venant d'Afrique étincelés par la volonté de vivre. La sensation de réconfort de les savoir arrivés chez moi sains et saufs a disparu. Le plaisir que ces gamins aient réussi à déjouer comme un jeu d'enfant les contrôles policiers, les caméras infra-rouges, les militaires, la Méditerranée.

Ils étaient pour l'Europe bien trop proches. Ici, chez nous, sur nos terres, il était facile de dénoncer, d'humaniser ces flux, ces flots, ces migrants, ces personnes. Il était facile de donner un prénom, un sourire ; il était facile de se battre pour eux, avec eux, grâce à eux.

Le tour est bien joué, plus besoin de sévir à Vintimille, à Menton ou ici dans ma vallée. Le flux, les flots, les sourires, les yeux étincelants d'avenir resteront loin. Les larmes salées sont désormais leur univers. Je les imagine calmes sans bouger, le regard profond, cherchant le fond. Là-bas plus de sens, plus d'envers ni d'endroit, plus de haut ni de bas. Là-bas plus de larmes, plus de guerre, plus de torture, là-bas tout est calme.

L'Europe aura trouvé la solution ; loin des yeux, loin du cœur. Le flux restera au milieu des flots. La mer étouffera peut-être notre silence.

Ma mer, celle de mes frères Italiens, Tunisiens, Portugais ou Marocains n'aura plus jamais la même odeur. Je suis né proche d'elle, j'ai grandi avec elle, maintenant quand je la goûte elle a le goût des larmes, je ne sais pas si c'est elle qui pleure ou bien si c'est moi, ou alors est-ce les larmes de ses nouveaux enfants morts dans l'indifférence. Ma pauvre mer est accusée d'avoir noyé une partie de l'Humanité. Elle est suspectée de crime contre l'Humanité.

Ma mer, les jours passeront et je continuerai à te défendre, tu resteras pour moi ni complice ni coupable, tu resteras témoin de l'indifférence. Je garderai la conviction de ton innocence mais je ne pourrai plus me laisser porter par ta douceur, ni me laisser bercer par tes vagues, elles sont pour moi la résonance de ces dizaines de milliers de cœurs éteints, de ces poumons gorgés de toi.

Prends soin de moi, venge toi tant que tu pourras, même sur moi si tu le veux, avale moi, broie moi, mélange moi à toi, montre nous que tu es notre mer à tous, que ton rôle est de nourrir l'Humanité non de l'avalier.

Je sais que tu en as vu d'autres, je sais que tu connais mes semblables mieux que moi, je suis désolé de ne pas avoir ton calme ni ta sérénité. J'aurais voulu être toi, j'aurais voulu être tes vagues violentes pour recracher ces milliers de corps en décomposition sur les responsables de ce crime contre la Vie.

J'aimerais que l'odeur putride embaume ces hommes gris aux sourires froids, j'aimerais enduire de viscères en décomposition ces députés, ces ministres, et ces préfets. Ici l'odeur est bien trop douce pour eux. Le monde est injuste, les coupables aux mains propres se déculpabilisent avec cette devise « on ne peut pas accueillir toute la misère du monde », mais la misère je la vois dans leurs yeux, ils sont la misère-même, la misère capable de tuer une partie de l'humanité, le sourire aux lèvres.

Votre effroyable cynisme rend l'Humanité hideuse. Un jour nous vous jugerons en espérant que nous ne devenions pas comme vous car malheureusement vous n'avez pas le monopole de l'ignominie.

Cédric Herrou

Extraits de la lettre de Robin Renucci,
comédien, metteur en scène, directeur des Tréteaux de France,
Centre Dramatique National, à Madame la ministre de la Culture,

Vous avez convié certain.e.s d'entre nous à la fin de l'automne (2017) à un dîner pour parler de nos différentes actions auprès des exilé.e.s qui cherchent actuellement refuge en France.

Nous vous avons proposé alors d'organiser une commission dont nous étions prêt.e.s à prendre la charge, afin d'établir un dialogue avec le ministère de l'Intérieur. Nous avons insisté sur la nécessité et l'urgence d'ouvrir ce dialogue entre les artistes, les acteur.trice.s culturel.le.s et le ministère de l'Intérieur, dialogue sans lequel tous nos efforts, tout notre travail en direction des milliers d'exilé.e.s restent une goutte d'eau dans l'océan des violences qu'ils et elles subissent aujourd'hui sur notre territoire, dans cette France qui pour elles et eux représentait pourtant la patrie des droits de l'homme, une terre d'asile et de refuge, et qui n'est plus aujourd'hui, pour ces femmes, ces enfants et ces hommes, qu'un endroit de violence et de rejet.

Notre demande est restée lettre morte.

[....]

On ne mène pas un atelier de théâtre, de danse, d'art plastique, d'écriture, de vidéo, avec des enfants en exil pour ensuite les remettre dehors dans le froid sans se soucier de ce qu'ils mangeront le soir et s'ils dormiront dans la rue. On n'accueille pas des femmes et des hommes à un spectacle ou à un film pour ensuite les mettre à la porte sans se soucier de la faim et de la peur qui les tenaillent. On ne monte pas une chorale avec des femmes et des enfants pendant des mois pour ensuite leur tourner le dos quand ils reçoivent contre toute attente une injonction de reconduite à la frontière, vers la prison, la faim, les tortures, le viol ou une mort certaine.

[...]

Aujourd'hui il ne s'agit pas de faire des ateliers de théâtre ou de dessin. Aujourd'hui, Madame la ministre, nous luttons contre les pouvoirs publics, contre les injonctions et les blocages kafkaïens des administrations, contre les contrôles, contre les refus de protection des mineur.e.s, contre les violences policières.

Aujourd'hui, nous nous retrouvons dans l'obligation morale de désobéir pour compenser l'indignité d'une politique migratoire parmi les plus inhumaines de notre histoire contemporaine.

[...]

Nous en appelons à un réveil de la conscience de celles et ceux qui ont été élu.e.s par le peuple face à ce drame humain et sociétal que l'Etat orchestre à l'intérieur de ses frontières. Nous vous appelons à soutenir nos actions en permettant qu'elles ne soient pas annihilées par des contre-mesures de répression d'Etat et à peser de tout votre poids pour cela.

Si notre appel n'est pas entendu, Madame la ministre, sachez que nous poursuivrons notre action et que nous déclarons à présent nous rendre coupables de délit de solidarité.

l'intégralité :

<https://blogs.mediapart.fr/jean-marc-b/blog/150218/lettre-de-robin-renucci-la-ministre-de-la-culture>



Suite de l'Avis d'Amnesty

Trois sanctions extrêmes : Loi du 1^{er} Août

Premièrement, la durée de détention sera multipliée par deux. Désormais, les personnes étrangères, à qui il sera refusé de rester en France, pourront être détenues jusqu'à trois mois le temps d'organiser leur départ. Trois mois dans des centres collectifs fermés, sous surveillance, sans droit de sortie. Une mesure qui porte atteinte de façon disproportionnée à la liberté des personnes.

Deuxièmement, les enfants étrangers pourront toujours être détenus en zone d'attente lors de leur entrée en France, seuls ou accompagnés de leurs parents. Ils pourront aussi être détenus dans les centres de rétention avec leurs parents lorsque ces derniers n'ont plus le droit de séjourner en France. Ces deux mesures violent de façon flagrante le droit international qui interdit pour les enfants la détention pour des raisons de contrôle des migrations.

Troisièmement, véritable régression, plusieurs catégories de personnes qui demandent la protection de la France, pourront être plus facilement renvoyées dans leur pays avant même la fin de l'examen de leur demande d'asile.

Cette sanction rend techniquement possible le renvoi d'une personne vers le danger qu'elle fuit dans son pays. Il s'agit d'une atteinte frontale à la protection des réfugiés.

